

PERSPECTIVES DE LA LIGNE DE FRONT

BALLES PERDUES

MUNITIONS RECUPERÉES AUPRÈS DE GROUPES
SALAFISTES DJIHADISTES DANS LE SAHEL CENTRAL

Novembre 2024

TABLE DES MATIÈRES

Salafistes djihadistes dans le Sahel central.....	2
Munitions dans le Sahel central	4
Encadré 1 — Base de données de CAR sur l’Afrique de l’Ouest.....	6
Détournement de la garde des états dans la région	6
Encadré 2 — Codes de marquage uniques	9
Munitions de fabrication récente	15
Conclusions.....	20
Notes de fin	21
Références	25

SALAFISTES DJIHADISTES DANS LE SAHEL CENTRAL

Le Sahel central, qui comprend le Burkina Faso, le Mali et le Niger, traverse une longue période de troubles. Ces dernières années, des groupes salafistes djihadistes ont perpétré des attaques et étendu leur contrôle du territoire dans toute la région, en dépit des efforts considérables déployés pour lutter contre le terrorisme.¹ Ces insurrections violentes déstabilisent les communautés, répandent l'insécurité et remettent sérieusement en question l'autorité de l'État.

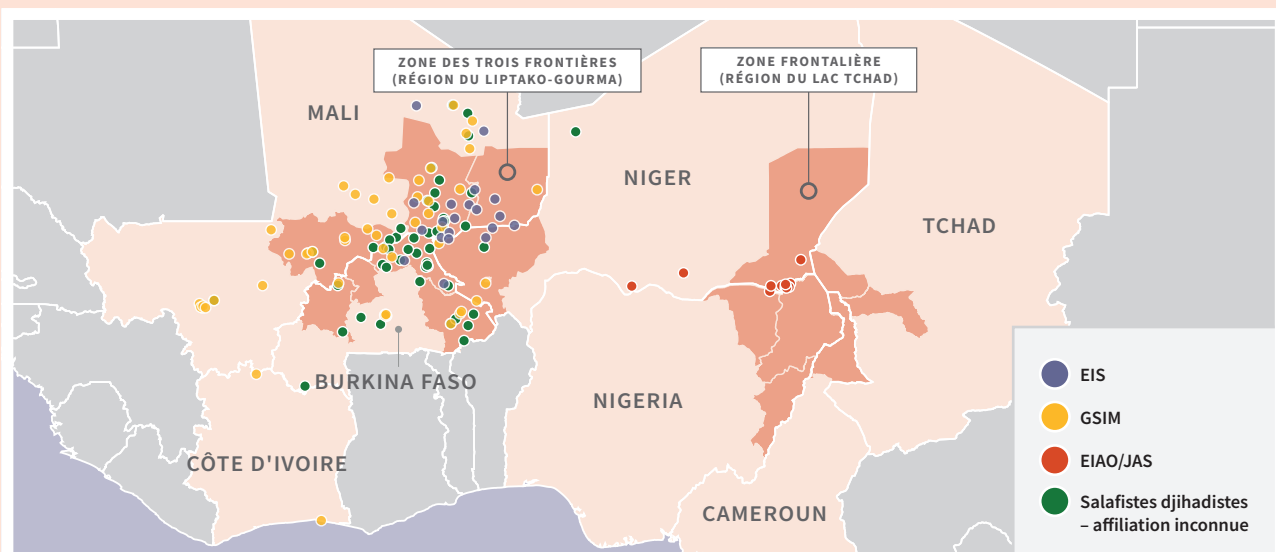
Alors que l'environnement sécuritaire se dégradait, les trois pays en question ont tous connu des coups d'État militaires depuis 2020, ainsi que le retrait corollaire des forces de sécurité internationales, y compris celui de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) en 2023. En septembre 2023, les trois pays ont créé l'Alliance des États du Sahel et ont ainsi annoncé, en janvier 2024, leur retrait de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).²

Les enquêteurs de terrain de Conflict Armament Research (CAR) ont documenté et tracé les armes et munitions récupérés en Afrique de l'Ouest depuis 2015. En ce qui concerne les *salafistes djihadistes dans le Sahel central*, les enquêtes de CAR se sont portées spécifiquement sur quatre groupes armés non étatiques ayant fait allégeance à Al-Qaïda ou à l'État islamique (Daech), et sur certains des groupes qui leur sont affiliés.³ Le Conseil de sécurité des Nations Unies a formellement désigné ces groupes comme étant responsables d'actes de terrorisme dans le Sahel central.⁴ À ce titre, la fourniture, la vente ou le transfert d'armes et de matériel connexe à ces groupes sont interdits.

Ces groupes opèrent dans deux régions différentes du Sahel central (Carte 1) :

- Dans la zone des trois frontières entre le Burkina Faso, le Mali et l'ouest du Niger (région du Liptako-Gourma):
 - » **GSIM** : Jama'a Nusrat ul-Islam wa al-Muslimin (Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans) ; et
 - » **EIS** : L'État islamique au Sahel;⁵
- Dans le sud-est du Niger, principalement autour de la zone frontalière du lac Tchad :
 - » **EIAO** : L'État islamique en Afrique de l'Ouest; et
 - » **JAS** : Groupe Jama'atu Ahlis Sunna Lidda'adi wal-Jihad (Groupe sunnite pour la prédication et le djihad), communément appelé « Boko Haram ».

Ce rapport est le premier d'une série de 'Perspectives de la ligne de front', produite par CAR sur ses recherches et investigations liées aux armes et aux munitions saisies des groupes Salafistes djihadistes au Sahel central. Dans ce numéro, CAR présente les résultats de l'analyse réalisée sur les munitions de petit calibre récupérées auprès de ces groupes afin d'identifier le type de munitions auxquelles ils ont accès, d'en déterminer l'origine et de comprendre les mécanismes de détournement qui ont permis leur acquisition.



Carte 1

Carte indiquant les lieux où les munitions de petit calibre provenant de groupes salafistes djihadistes ont été récupérées dans la zone des trois frontières (région de Liptako-Gourma) et dans la zone frontalière du lac Tchad.

ABRÉVIATIONS

ACLED	Projet de données sur les lieux et les événements des conflits armés (Armed Conflict Location and Event Data Project)	EIAO	L'État islamique en Afrique de l'Ouest
CAR	Conflict Armament Research	JAS	Groupe sunnite pour la prédication et le djihad (Jama'atu Ahlis Sunna Lidda'awati wal-Jihad)
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest	GSIM	Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (Jama'a Nusrat ul-Islam wa al-Muslimin)
EIS	L'État islamique au Sahel	UE	Union européenne

POINTS CLÉS

- Au moins 13 pourcent des munitions illicites récupérées par les forces de sécurité et documentées par les enquêteurs de CAR dans le Sahel central entre 2015 et 2023 peuvent être mises en relation avec des groupes salafistes djihadistes affiliés à Al-Qaïda ou à l'État islamique.
- **Une proportion significative de ces munitions a très probablement été détournée de la garde de certains États du Sahel central, principalement du Burkina Faso, du Mali ou du Niger, ainsi que du Nigeria voisin.** Les insurrections salafistes djihadistes ont considérablement gagné du terrain dans ces quatre pays au cours de la dernière décennie. CAR a pu déterminer que la majorité des munitions avaient été obtenues par les groupes salafistes djihadistes de manière opportuniste auprès de diverses sources locales et qu'elles ne provenaient pas d'un détournement organisé pour le compte de l'un de ces quatre États.
- **Les données collectées par CAR suggèrent que la proportion des munitions analysées ayant été détournée de la garde des États dans la région a augmenté de manière significative depuis 2019.** Les enquêteurs de CAR ont relié moins de 7 pourcent des munitions récupérées entre 2015 et 2018 à celles qui étaient initialement sous la garde des États. Ce pourcentage est passé à 41 pourcent pour celles récupérées entre 2019 et 2022.
- **Près d'un tiers des munitions provenant probablement de la garde des États a été détourné dans les circuits illicites au cours de la décennie qui a suivi la fabrication et la livraison au premier détenteur légal.** En comparaison, seulement 13 pourcent des munitions figurant dans l'ensemble des données de CAR et étant reliées à d'autres acteurs non étatiques dans le Sahel central ont été fabriquées après 2010. Cet écart met en évidence la capacité des groupes salafistes djihadistes à accéder à des munitions de fabrication plus récente.
- **Les données recueillies par CAR indiquent que, parmi les munitions récupérées auprès des salafistes djihadistes dans la région, il y a eu une forte augmentation dans la proportion de celles qui ont été fabriquées récemment.** Le fait que des détournements se produisent dans un laps de temps aussi bref – moins d'un an après la livraison au premier détenteur légal, dans l'un des cas examinés – met en évidence le fait que les groupes salafistes djihadistes se servent des forces de défense et de sécurité nationale opérant dans le Sahel central et les utilisent comme l'une de leurs principales sources d'approvisionnement.

LA PROPORTION DES MUNITIONS DÉTOURNÉES DE LA GARDE DES ÉTATS DANS LA RÉGION A AUGMENTÉ DE MANIÈRE SIGNIFICATIVE DEPUIS 2019.

MUNITIONS DANS LE SAHEL CENTRAL

Cette Perspective de la ligne de front est consacrée exclusivement aux munitions de petit calibre récupérées auprès des groupes salafistes djihadistes dans les trois pays qui constituent le Sahel central : le Burkina Faso, le Mali et le Niger. Depuis 2015, CAR a documenté un total de 115 034 cartouches individuelles de munitions de petit calibre dans le Sahel central, récupérées auprès d'un large éventail d'acteurs (l'Encadré 1 fournit des indications sur la méthodologie utilisée pour l'évaluation de l'ensemble des données de CAR). Au moins 13 pourcent de ces munitions de petit calibre peuvent être mises en relation avec des groupes salafistes djihadistes dans la région. CAR a identifié 15 455 unités saisies ou récupérées dans le cadre d'attaques perpétrées par des groupes salafistes djihadistes, d'opérations militaires de lutte contre le terrorisme visant ces groupes ou d'autres activités connexes (voir le Graphique 1).⁶

L'analyse de ces données par CAR a permis de tirer deux conclusions majeures :

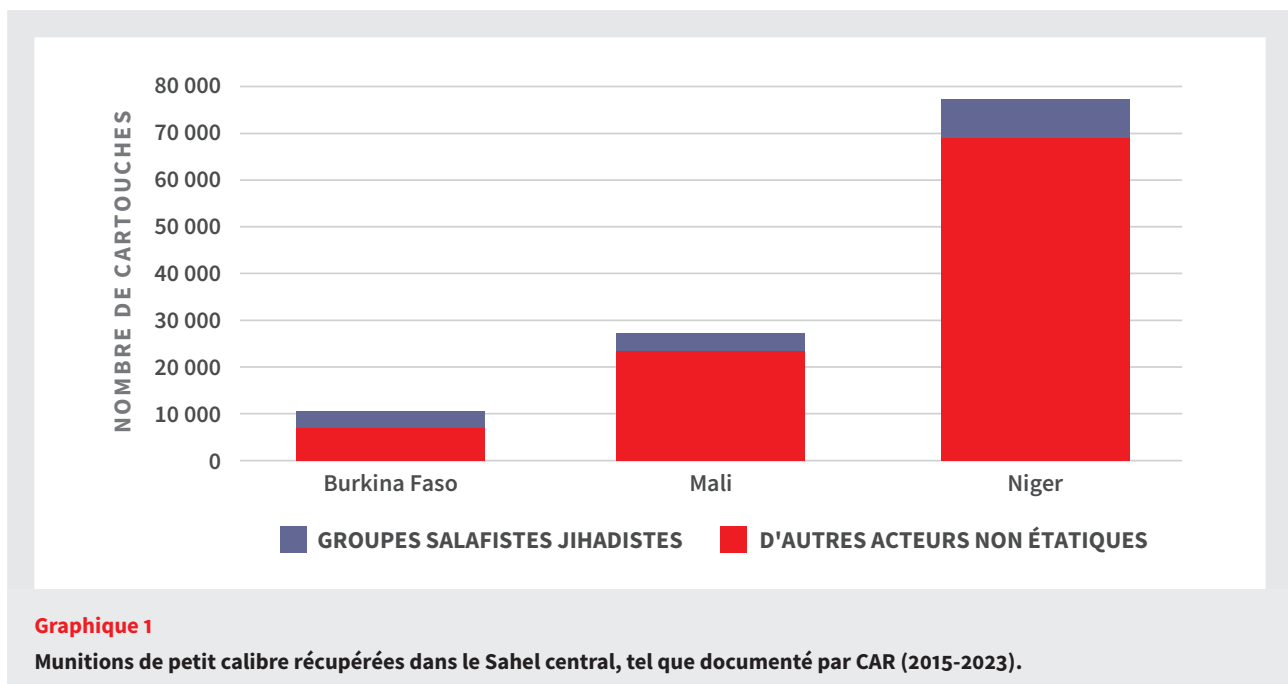
- La majorité des munitions documentées a très probablement été détournée de la garde des États dans la région du Sahel central ; et
- Une proportion importante des munitions de petit calibre récupérées auprès des groupes salafistes djihadistes a été fabriquée dans les dix années qui ont précédé leur récupération, et cette proportion a augmenté au fil du temps.

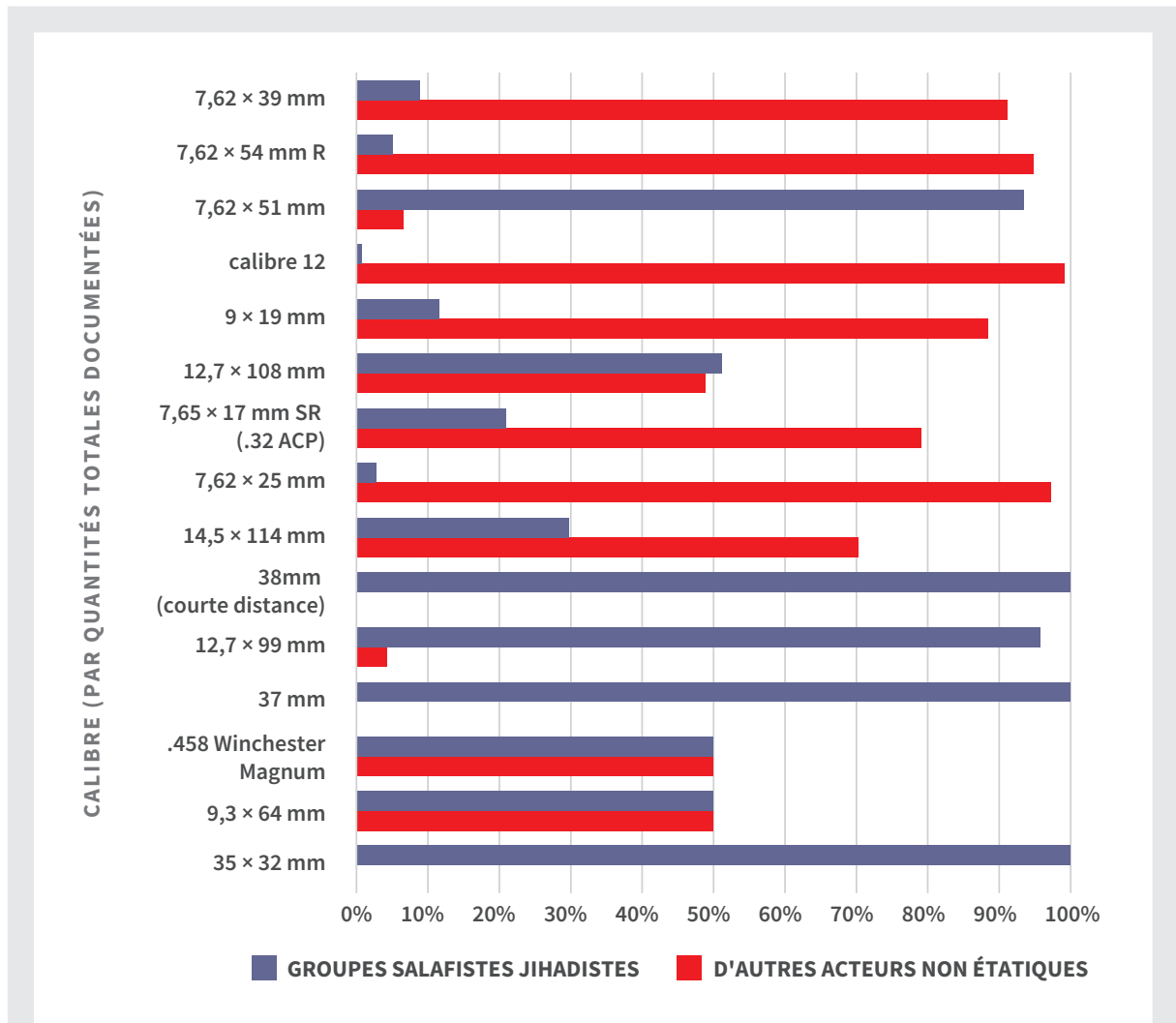
L'échantillon de munitions que les enquêteurs de CAR ont mis en relation avec les groupes salafistes djihadistes du Sahel central comprend 15 calibres différents. Il est

toutefois intéressant de noter que la grande majorité (97 pourcent) des pièces documentées correspondent à une poignée de calibres largement utilisés par les armées de la région : 7,62 × 39 mm, 7,62 × 51 mm, 7,62 × 54 mm R, 12,7 × 108 mm, 14,5 × 114 mm et 12,7 × 99 mm.

Ces munitions se distinguent assez nettement de celles détenues par d'autres acteurs non étatiques dans la région. Comme le montre le Graphique 2, l'échantillon récupéré auprès des groupes salafistes djihadistes se caractérise par une quasi-absence de certains calibres répandus dans la région, tels que les munitions de fusil de chasse de calibre 12 et les calibres utilisés pour les armes de poing. Cela indique que les groupes salafistes djihadistes ont tendance à recourir à des armes tirant des munitions à grande vitesse plutôt qu'à des armes à feu plus couramment utilisées par les civils, comme les fusils à bascule ou à verrou ou les armes de chasse.

LES GROUPES SALAFISTES DJIHADISTES ONT TENDANCE À RECOURIR À DES ARMES TIRANT DES MUNITIONS À GRANDE VITESSE PLUTÔT QU'À DES ARMES À FEU PLUS COURAMMENT UTILISÉES PAR LES CIVILS.





Graphique 2

Calibres des munitions récupérées dans le Sahel central et documentées par CAR entre 2015 et 2023.



ENCADRÉ 1 — BASE DE DONNÉES DE CAR SUR L'AFRIQUE DE L'OUEST

Entre 2015 et 2023, les enquêteurs de terrain de CAR ont documenté le matériel illicite récupéré par des forces de sécurité nationales dans sept pays d'Afrique de l'Ouest : au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Mali, au Niger, au Nigeria et au Sénégal. À ce jour, CAR a documenté du matériel en relation avec des groupes salafistes djihadistes de manière presque exclusive dans trois de ces pays : le Burkina Faso, le Mali et le Niger.⁷ Il s'agit également des pays d'Afrique de l'Ouest où CAR a documenté le plus grand échantillon de matériel illicite.

Cette Perspective de la ligne de front ne prend en compte qu'une partie des munitions que les forces de sécurité ont récupérées auprès des groupes salafistes djihadistes dans le Sahel central entre les années 2014 et 2022, à savoir le matériel auquel les enquêteurs de terrain de CAR ont pu obtenir un accès officiel à des fins d'inventaire détaillé.⁸

L'accès de CAR au matériel récupéré varie en fonction des pays où elle opère, en fonction de la faisabilité logistique et de la nature de ses partenariats avec les autorités nationales. En outre, une partie du matériel saisi lors d'opérations antiterroristes ou d'affrontements armés entre les forces de défense et les groupes salafistes djihadistes est soit détruite sur place après avoir été récupérée, soit redistribuée pour équiper les troupes au front, plutôt que d'être systématiquement transférée aux autorités judiciaires ou d'enquête.

Par conséquent, cette publication ne présente pas une analyse de base complète. En revanche, elle fournit la première évaluation régionale des données empiriques recueillies au cours d'une décennie de récupérations.

DÉTOURNEMENT DE LA GARDE DES ÉTATS DANS LA RÉGION

Une grande partie des munitions récupérées auprès des groupes salafistes djihadistes au Burkina Faso, au Mali et au Niger a très probablement été détournée à partir de la garde des forces de sécurité étatiques opérant dans le Sahel central.

Les munitions, en particulier celles de petit calibre, sont produites en grandes quantités, marquées de façon identique selon l'année de fabrication et ensuite transférées vers de multiples destinataires. Étant donné que les forces de sécurité récupèrent habituellement les munitions de petit calibre détournées sans leurs emballages d'origine, il est souvent impossible de reconstituer l'historique des transferts effectués avant le détournement.⁹ La plupart des munitions que les enquêteurs de CAR ont documentées dans le Sahel central ont été récupérées en vrac, c'est-à-dire sans leur emballage d'origine.

Pour mieux répondre à ces défis, CAR a élaboré une méthodologie pour trouver des correspondances entre les codes de marquage spécifiques des munitions de petit calibre récupérées auprès des groupes salafistes djihadistes et les lots de munitions correspondants connus pour faire partie du matériel en dotations aux États dans la région du Sahel central. CAR a fondé son évaluation sur la base des trois facteurs suivants :

- Les enquêteurs de CAR ont pu documenter certaines cartouches dans leurs emballages d'origine. Ceci leur a permis de procéder à un traçage formel de ces objets et d'identifier leurs fabricants, ainsi que leur exportation ultérieure.
- La coopération sur le terrain avec des forces de sécurité régionales, a permis aux enquêteurs de CAR de confirmer la présence de certains lots de fabrication spécifiques parmi ceux utilisés par ces forces de sécurité dans la région.
- CAR a pu consulter la documentation inhérente à des transferts qui confirme que certaines des munitions récupérées se trouvaient auparavant sous la garde des États.¹⁰

Ces différents éléments ont permis à CAR d'identifier, parmi les lots de munitions récupérés lors d'opérations d'antiterrorisme au Burkina Faso, au Mali et au Niger, ceux qui avaient précédemment été sous la garde de ces États. Pour étayer leurs observations, les enquêteurs de CAR ont également examiné les rapports annuels des gouvernements sur l'exportation de matériels militaires publiés entre 2011 et 2021.

Les correspondances trouvées ne suggèrent pas nécessairement une relation de cause à effet entre les transferts légaux vers la région et les détournements qui ont suivi. Aussi, les informations disponibles ne permettent pas à CAR de déterminer systématiquement comment le matériel a pu être perdu, volé ou autrement détourné de la garde des États.

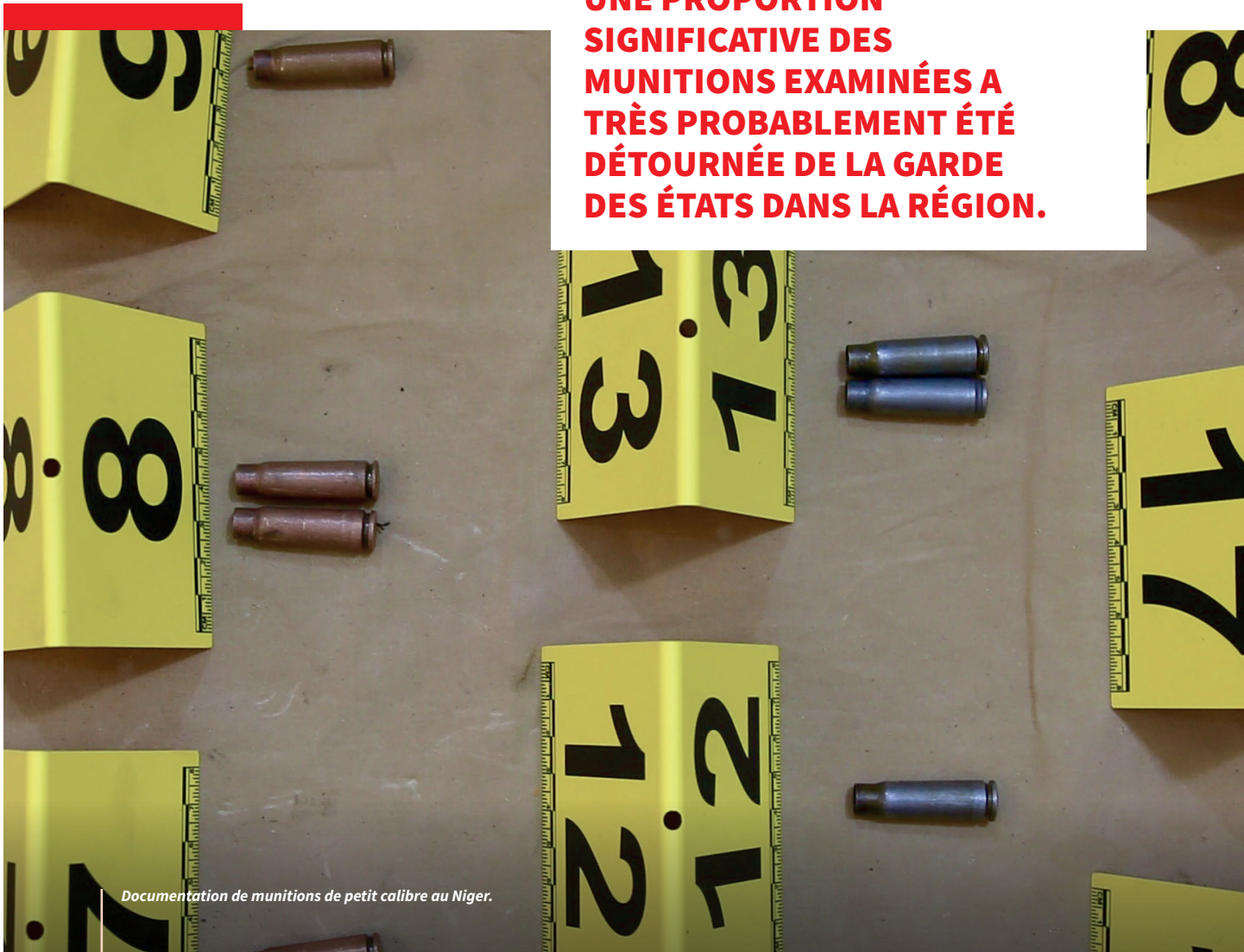
Dans le cadre de son analyse, CAR a examiné les différents codes de marquage des munitions récupérées auprès des groupes salafistes djihadistes actifs dans le Sahel central (voir l'Encadré 2, page 9). Il ressort de cette analyse que ces groupes s'approvisionnent de manière opportuniste et qu'une proportion significative des munitions examinées a très probablement été détournée de la garde des États dans la région.

Une cartographie de la violence politique dans la région, réalisée par le projet ACLED (« Armed Conflict Location & Event Data Project »), montre que le GSIM, l'EIS, l'EIAO, le JAS et les groupes qui leur sont affiliés ont mené - et souvent revendiqué - un grand nombre d'attaques et de raids (voir Carte 2, page 8). Les données de l'ACLED, associées à l'analyse de CAR, suggèrent que ces groupes font usage de moyens violents à l'encontre des forces de sécurité et de leurs installations afin de s'emparer d'une grande partie de leur munitions.

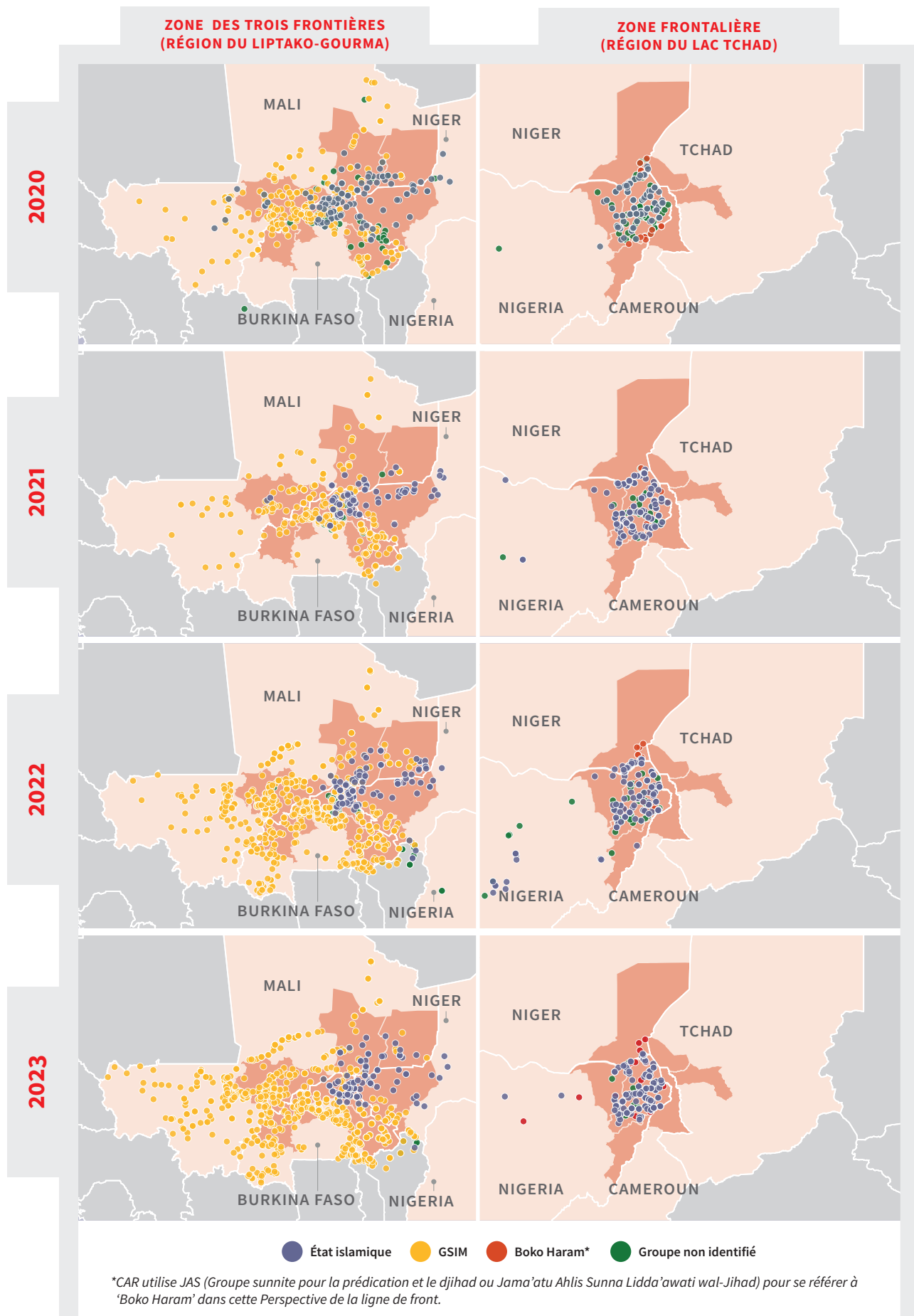
Dans les trois études de cas qui suivent, ce cadre d'évaluation est appliqué aux États du Sahel central (le Burkina Faso, le Mali et le Niger). Chaque étude de cas illustre la manière dont CAR a établi les liens entre les transferts de munitions vers la région et les données sur les lots ou les munitions portant des codes de marquage correspondants récupérés ultérieurement. Toutes les études de cas soulignent le fait que les groupes salafistes djihadistes acquièrent une variété de munitions de manière opportuniste, en grande partie en s'attaquant aux forces de sécurité nationales dans le Sahel central. L'analyse attire l'attention sur la célérité du cycle de détournement, entre les étapes de la fabrication, du transfert vers les stocks d'un État et ensuite de la circulation illicite.

En partie en reconnaissance de ces difficultés, les États ont adopté en 2023 le Cadre mondial pour la gestion des munitions classiques tout au long de leur cycle de vie (AGNU, 2023). Ce cadre reconnaît la nécessité d'aborder la gestion des munitions de manière globale afin de réduire la probabilité de détournement vers des circuits illicites. Il comprend des mesures visant à limiter le risque de détournement et à interdire aux utilisateurs non autorisés l'accès aux dépôts et aux surplus de munitions.

**UNE PROPORTION
SIGNIFICATIVE DES
MUNITIONS EXAMINÉES A
TRÈS PROBABLEMENT ÉTÉ
DÉTournée DE LA GARDE
DES ÉTATS DANS LA RÉGION.**



Documentation de munitions de petit calibre au Niger.

**Carte 2****Évolution des actes violents attribués aux groupes salafistes djihadistes les plus actifs dans le Sahel central, 2020-2023.**Source : Données d'ACLED (2020/2023) sur les incidents violents disponibles sur le site www.acleddata.com.¹¹

ENCADRÉ 2 — CODES DE MARQUAGE UNIQUES

L'échantillon de munitions que CAR a analysé dans le cadre de cette étude contient 329 codes de marquage uniques, correspondant à des munitions produites par au moins 71 fabricants différents dans 36 pays.¹² Il est fréquent qu'un même code de marquage soit retrouvé dans plus d'une localité à la fois.¹³ Cependant, il y a une nette distinction entre les codes de marquage retrouvés dans la zone de conflit du Lac Tchad, au sud-est du Niger, et ceux retrouvés dans la zone de conflit du Liptako-Gourma, zone frontalière partagée entre le Burkina Faso, le Mali et l'ouest du Niger. Les enquêteurs de CAR ont régulièrement répertorié des codes de marquage identiques à la fois au Burkina Faso et au Mali, alors qu'ils n'ont enregistré qu'un faible nombre de ce type de correspondance entre les codes de marquage observés au Niger et ceux recensés au Burkina Faso ou au Mali.¹⁴ Seuls six codes de marquage uniques étaient présents dans les trois pays.

Considérant que ces deux théâtres de conflit distincts sont séparés par des centaines de kilomètres et qu'ils impliquent des protagonistes différents, ces observations ne sont pas surprenantes. Tous les groupes opérant dans ces deux régions distinctes s'appuient sur des mécanismes d'approvisionnement similaires, qui sont principalement opportunistes, mais surtout axés sur des sources disponibles localement et donc adaptés à leur contexte spécifique.

La plupart des codes de marquage ont été observés en petites quantités. Une saisie de 200 cartouches de petit calibre peut comprendre 30 codes de marquage différents. Dans l'ensemble de l'échantillon de munitions de petit calibre lié aux groupes salafistes djihadistes du Sahel central (15 455 cartouches), 6 833 cartouches (44 pourcent) portent 321 codes de marquage différents. Cette observation confirme la conclusion de CAR selon laquelle une grande partie de ces munitions a probablement été obtenue localement et de manière opportuniste, car la présence de munitions correspondant à de nombreux lots de fabrication démontre une dépendance à de multiples sources d'approvisionnement, tels que les marchés illicites, les réseaux de trafiquants et le détournement des munitions des forces de sécurité par le biais d'attaques et de raids ciblés.

En revanche, huit codes de marquage représentent à eux seuls les 8 622 cartouches restantes, soit

environ 56 pourcent de l'échantillon. Cinq d'entre eux ont été retrouvés uniquement au Niger (équivalant à 6 268 cartouches). CAR a déjà fait mention de ces cinq codes de marquage dans une publication précédente au sujet de ses enquêtes dans le sud-est du Niger. Le conflit s'était propagé à partir du Nigeria en 2014, alors que les forces armées combattaient l'insurrection du JAS/EIAO, entraînant dans la confrontation les armées du Cameroun, du Tchad et du Niger. Les enquêtes menées par CAR sur ces munitions ont révélé qu'elles pouvaient être reliées aux munitions précédemment tenues sous la garde des États dans la région, y compris plusieurs munitions soustraites aux Forces Armées du Nigeria (CAR, 2022).¹⁵

Les trois autres codes de marquages présents en grandes quantités dans l'échantillon de données de CAR correspondent à 2 354 cartouches et ont été retrouvés, pour la plupart, lors d'une seule saisie, dans un seul pays :

- 900 cartouches fabriquées dans l'actuelle Tchèque en 1987, munies du code de marquage bxn_87, et retrouvées dans leur emballage d'origine en décembre 2019 à Toéni, au nord du Burkina Faso;¹⁶
- 830 cartouches de calibre 7,62 × 39 mm marquées 861_71, récupérées à la suite d'une attaque salafiste djihadiste dans la région de Gao, au Mali, en septembre 2015 ; et
- 592 cartouches de calibre 7,62 x 54 mm R munies du code de marquage 811_17, récupérées à Sévaré, au centre du Mali, en avril 2022.

Cette observation laisse penser qu'une grande partie des munitions utilisées par les groupes salafistes djihadistes opérant dans le Sahel central proviennent probablement d'attaques contre des convois ou des installations des forces de sécurité nationales. Ces derniers peuvent en effet receler de grandes quantités de cartouches munies d'un nombre réduit de codes de marquage uniques.

**HUIT CODES DE MARQUAGES
CORRESPONDENT À 56 %
DE L'ÉCHANTILLON DES
MUNITIONS DE CAR.**

ÉTUDE DE CAS N° 1 : UNE OPÉRATION DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME AU BURKINA FASO

En février 2022, CAR a documenté le matériel saisi un mois plus tôt dans la région du Sahel du Burkina Faso. Les forces de sécurité ont récupéré le matériel en question auprès d'individus liés à un groupe salafiste djihadiste non identifié opérant dans la province d'Oudalan qui partage ses frontières avec le Mali et le Niger. Au total, la saisie a permis de récupérer trois armes à feu et 331 cartouches de petit calibre, dont 266 de calibre 7,62 × 39 mm.

L'analyse de ces munitions récupérées met en évidence les caractéristiques suivantes :

- L'échantillon présente une grande variété (34 codes de marquage différents), ce qui suppose que ces individus ont accumulé ces munitions de manière opportuniste par le biais de multiples opérations de détournement ;
- Un nombre important de cartouches (56 pourcent, soit 185 cartouches) a été saisi dans les dix années suivant leur fabrication ; et
- Une grande proportion de munitions (68 pourcent, soit 224 cartouches) a très probablement été détournée de la garde des États dans la région.

CAR considère probable que près de 61 pourcent (163 sur 266) des cartouches de 7,62 × 39 mm se trouvaient préalablement sous la garde des États dans la région du Sahel central. Ces munitions ont été fabriquées en Bulgarie, en Chine, dans la Fédération de Russie, en Roumanie et en Serbie entre 2017 et 2020, ce qui signifie



qu'elles ont été détournées quelques années seulement après leur livraison à leur premier destinataire légal.

Les munitions les plus récentes de cette saisie sont munies du code de marquage PPU20_7.62 × 39, indiquant qu'elles ont été produites en Serbie par Prvi Partizan A.D. en 2020 (voir les Figures 1 et 2). Étant donné le délai extrêmement court entre la fabrication et la saisie, CAR estime qu'il est improbable que ces cartouches aient fait

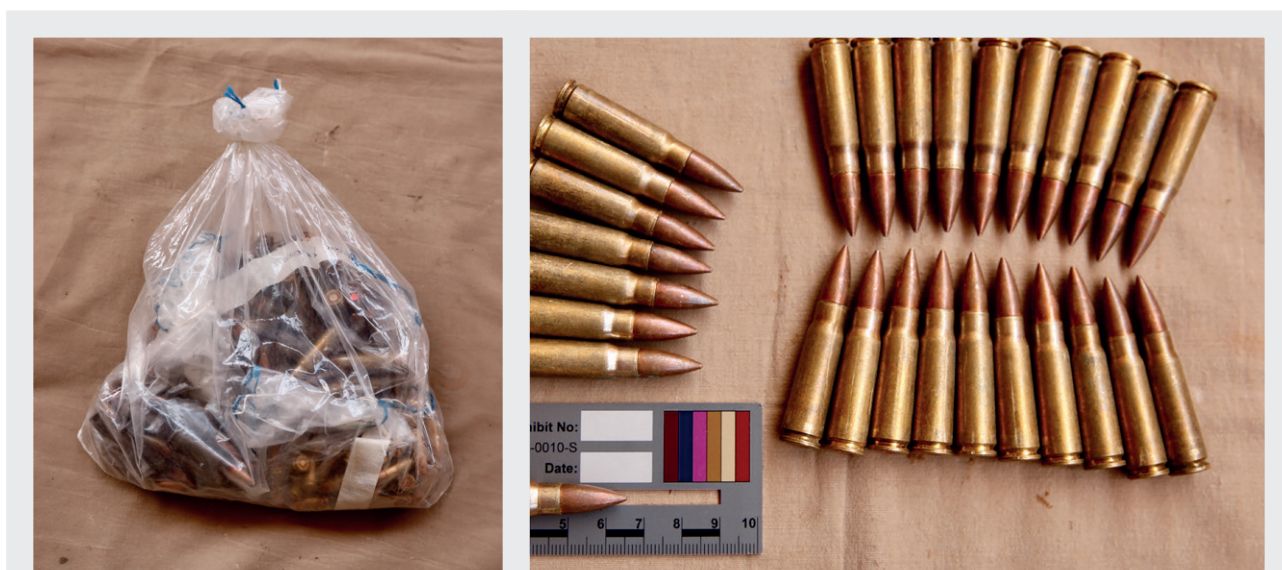


Figure 1

À gauche : Sac de pièces à conviction contenant des cartouches saisies en janvier 2022 au Burkina Faso.
À droite : Vingt-huit cartouches fabriquées par Prvi Partizan A.D. en Serbie en 2020.

Documentés par CAR au Burkina Faso le 24 février 2022.



Figure 2

Munitions munies du code de marquage PPU20_7.62 × 39, saisies en janvier 2022 au Burkina Faso dans le sac de pièces à conviction illustré à la Figure 1.

Documentées par CAR au Burkina Faso le 24 février 2022.

l'objet d'une réexportation d'un État à un autre, avant d'être détournées ; au contraire, elles ont probablement été perdues de la garde d'un État qui était le destinataire légal initial.

CAR a documenté des munitions de 7,62 × 39 mm munies du même code de marquage et produites par en Serbie en 2020 parmi les cartouches récupérées auprès de groupes salafistes djihadistes opérant au Burkina Faso et au Mali. Bien que CAR n'ait pas été en mesure de tracer auprès des autorités ces munitions récupérées en vrac, les registres nationaux des exportations indiquent qu'en 2020, la Serbie a accordé des licences d'exportation et livré des articles conformes à la catégorie ML3¹⁷ de la liste commune des équipements militaires de l'Union européenne (UE) à seulement trois pays d'Afrique de l'Ouest : le Burkina Faso, le Nigeria et le Sénégal (SEESAC, 2022). Les valeurs relatives aux exportations de la Serbie vers le Nigeria et le Sénégal (559 300 € et 213 510 €,

respectivement) sont nettement inférieures à la valeur des exportations vers le Burkina Faso (2 406 000 €), ce qui implique une quantité de matériel beaucoup plus importante. Il est donc plus probable que les munitions aient été détournées de la garde légale des forces de sécurité du Burkina Faso.

La saisie comprenait également 32 cartouches de munitions roumaines, récupérées en vrac, munies du code de marquage RSD 17_L 7.62 × 39, fabriquées par Uzina Mecanica Sadu en 2017 (voir Figure 3). En mars 2022, CAR a documenté trois caissettes métalliques (une correspondant au numéro de lot A21/17 et deux correspondant au numéro de lot A25/17) contenant un total de 2 100 cartouches munies du même code de marquage (voir Figure 4). Les forces de sécurité avaient saisi ces caissettes auprès d'un civil non autorisé dans la région de Tahoua au Niger, en février 2022, soit un mois après la saisie d'Oudalan.



Figure 3

Cartouches munies du code de marquage RSD 17_L 7.62 × 39, saisies sur des individus liés à un groupe salafiste djihadiste non identifié dans la province d'Oudalan au Burkina Faso, en janvier 2022.

Documentées par CAR au Burkina Faso le 24 février 2022.

À l'aide desdits numéros de lot, CAR a soumis une demande officielle de traçage aux autorités roumaines. Le 18 juillet 2022, le gouvernement roumain a répondu en confirmant que son département du contrôle des exportations avait autorisé l'exportation des caissettes vers les États-Unis.¹⁸ Les tentatives de traçage de ces munitions auprès des autorités américaines ont été infructueuses. CAR considère néanmoins probable que le gouvernement américain ait transféré les caissettes saisies au Niger et les cartouches saisies au Burkina Faso à un État d'Afrique de l'Ouest pour soutenir les efforts de lutte contre le terrorisme au Sahel. Il est également possible que les caissettes aient fait partie du matériel de service des troupes américaines déployées dans le Sahel central depuis 2013, dans le cadre de la Coalition internationale contre Daech.¹⁹

Au sein du matériel saisi dans la province d'Oudalan, les enquêteurs de CAR ont répertorié 80 munitions de fabrication bulgare. Ces cartouches, munies des codes de marquage 10_17 et 10_18, ont été fabriquées par Arsenal JSCo en 2017 et 2018. Bien qu'il ne soit pas possible d'entreprendre le traçage formel auprès des autorités d'exportation des munitions saisies en vrac et non emballées, CAR considère que ces cartouches ont été détournées de la garde d'un État de la région. Cette conclusion s'appuie sur les informations contenues dans les certificats d'utilisateur final relatifs à la commande de ces munitions,²⁰ sur le fait que des partenaires dans la région ont confirmé que ces deux codes de marquage sont présents dans les munitions

en dotation aux forces de sécurité d'au moins un État de la région,²¹ et sur les rapports annuels sur les exportations réalisées par la Bulgarie en 2018 et 2019, qui fournissent des détails sur la livraison de matériel compatible avec les munitions répertoriées.²²

La saisie a également permis de récupérer 15 cartouches munies du code de marquage 71_19, qui correspondent à une fabrication faite par l'usine d'État chinoise Harbin Longjiang Special Equipment Company Limited, en 2019. CAR a reçu la confirmation de ses partenaires régionaux que ce code de marquage figure sur les munitions en dotation aux forces de sécurité d'au moins un État dans la région.²³ CAR a aussi répertorié huit munitions munies de ce code de marquage au Mali le 18 mars 2022, après qu'elles aient été récupérées auprès de groupes affiliés au GSIM.

Enfin, une munition récupérée lors de la saisie présentée ici est munie du code de marquage 3_17, indiquant qu'elle a été fabriquée par Ulyanovsk Mechanical Plant dans la Fédération de Russie en 2017. CAR avait déjà répertorié 235 cartouches munies de ce code de marquage, suite à 14 saisies effectuées au Mali et au Burkina Faso (dont huit dans le cadre d'opérations de lutte contre le terrorisme).²⁴ CAR n'a pas pu confirmer la présence de munitions munies de ce code de marquage au sein du matériel en dotation aux forces de sécurité du Burkina Faso et considère donc qu'il est possible que la cartouche dont il est question ait été détournée de la garde d'un autre État de la région.



Figure 4

Cassettes contenant des cartouches marquées RSD 17_L 7.62 × 39, saisies auprès d'un civil dans la région de Tahoua au Niger, en février 2022.

Documentées par CAR au Niger, le 10 mars 2022.

ÉTUDE DE CAS N° 2 : SAISIE AUPRÈS DES ÉLÉMENTS DE L'EIAO OU DU JAS AU NIGER

En mars 2023, CAR a documenté les munitions saisies en mai 2022 auprès de l'EIAO ou du JAS dans la région de Diffa, dans le sud-est du Niger. Les forces de sécurité nigériennes ont saisi quatre armes et 158 cartouches de munitions de petit calibre, dont 152 cartouches de calibre 7,62 × 39 mm.

Un examen approfondi des munitions saisies révèle les caractéristiques suivantes :

- L'échantillon présente une grande variété (29 codes de marquage différents), ce qui suggère que les éléments affiliés à l'EIAO ou au JAS ont accumulé ces munitions par le biais de multiples opérations de détournement et d'acquisitions opportunistes, en grande partie dans leur zone d'opération ;
- Un grand nombre de cartouches (44 pourcent, soit 69 cartouches) a été saisi dans les dix années suivant leur fabrication ; et
- Une grande partie des cartouches (37 pourcent) a très probablement été détournée de la garde des États dans la région.

Sur les 158 cartouches saisies à Diffa, 58 ont très probablement été détournées de la garde des États dans la région. En particulier, CAR a répertorié 31 cartouches de munitions de 7,62 × 39 mm fabriquées au Nigeria par une ou plusieurs usines de production de la Defence Industries Corporation of Nigeria, une société d'État, en 2016, 2019 et 2020. Ces cartouches sont munies des codes de marquage 7.62_16_OFN, 7.62_19_OFN et 7.62_20_OFN (voir Figure 5).



CAR note que le Nigeria n'a pas un grand marché d'exportation pour les munitions à grande vitesse produites localement. Par le passé, les autorités nigérianes ont également reconnu dans leurs réponses à CAR que les groupes salafistes djihadistes se sont emparés de matériel à plusieurs reprises au cours de combats avec les forces armées dans la région du lac Tchad, qui inclut la région de Diffa au Niger (CAR, 2022). CAR considère donc probable que les cartouches saisies à Diffa en mai 2022 aient été détournées de la garde de l'État nigérian, conformément à une tendance que les enquêteurs de CAR ont observée pour la première fois lors de l'analyse du matériel saisi dans la même région entre 2014 et 2019.

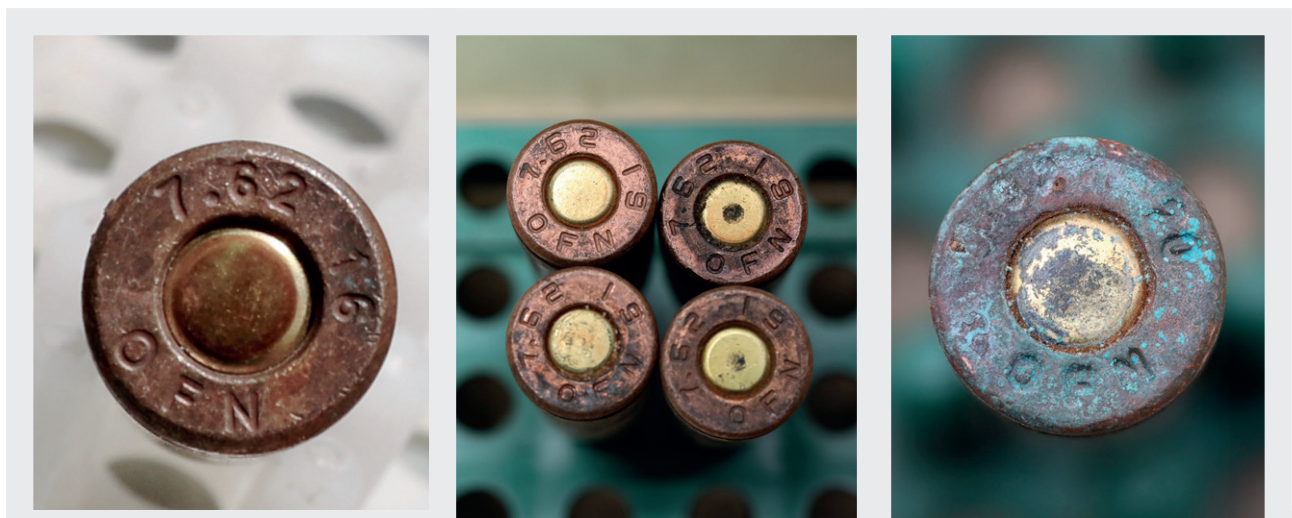


Figure 5

Cartouches marquées 7.62_16_OFN ; 7.62_19_OFN et 7.62_20_OFN, saisies à Diffa auprès des éléments affiliés au JAS ou à l'EIAO en mai 2022.

Documentées par CAR au Niger le 29 mars 2023.

Onze des cartouches saisies à Diffa ont été fabriquées en Slovaquie et sont munies du code de marquage ZVS_7.62 × 39. Les certificats d'utilisateur final pertinents, datés d'avril 2017 et consultés par CAR, indiquent que ce matériel a été détourné de la garde des États dans la région.²⁵ En octobre 2019, CAR a reçu la confirmation par écrit que ce code de marquage spécifique était présent dans les munitions en dotation aux forces de sécurité d'au moins un État dans la région.²⁶ En outre, les rapports annuels sur les exportations qui détaillent les licences d'exportation accordées et les livraisons effectuées en 2017 confirment que le gouvernement de la République slovaque a accordé une licence d'exportation en 2017 pour des produits inclus dans la catégorie ML3 de la liste du matériel militaire de l'UE au Burkina Faso. Ces produits ont été livrés au Burkina Faso au cours de la même année (Conseil de l'UE, 2018). CAR a corroboré ces informations tant avec les partenaires locaux qu'avec les autorités slovaques. Le gouvernement slovaque a également accordé des licences d'exportation au Mali pour des

produits conformes à la catégorie ML3 en 2018, 2019 et 2020, mais les autorités ont informé CAR que les transferts en question ne portaient pas sur des munitions de calibre 7,62 × 39 mm.²⁷

CAR n'a observé des munitions munies du code de marquage ZVS_7.62 × 39 en Afrique de l'Ouest qu'à deux occasions : lors de la documentation du matériel saisi à Diffa en mai 2022 et à la suite d'une attaque ciblée dans le nord du Ghana en février 2019, qui a été perpétrée par des présumés salafistes djihadistes ayant un lien avec le Burkina Faso.

CAR a de surcroît identifié que d'autres cartouches parmi celles saisies à Diffa ont très probablement été détournées de la garde des États dans la région. Ces cartouches sont munies de codes de marquage correspondant à une fabrication en Chine (produites en 2009),²⁸ en Fédération de Russie (date de fabrication inconnue)²⁹ et en Roumanie (produites en 2017).³⁰

MUNITIONS PERDUES DE LA GARDE DES ÉTATS DANS LE SAHEL CENTRAL : UN DÉFI CROISSANT

Depuis 2019, la proportion de munitions récupérées et liées à un détournement de la garde des États dans le Sahel central semble avoir augmenté de manière significative. Les enquêteurs de CAR ont pu relier moins de 7 pourcent des munitions récupérées entre 2015 et 2018 à celles tenues sous la garde des États dans la région. Ce pourcentage est passé à 41 pourcent si l'on se réfère aux récupérations effectuées entre 2019 et 2022.

CAR est en mesure d'illustrer ce changement en particulier au Burkina Faso et au Mali.³¹ Au Burkina Faso, 11 pourcent des munitions récupérées auprès des salafistes djihadistes entre 2015 et 2018 correspondent aux munitions en dotation aux services des États dans la région. Au Mali, cette proportion est de 3 pourcent. Pour les récupérations effectuées entre 2019 et 2022, le pourcentage passe à 67 pourcent au Burkina Faso et à 18 pourcent au Mali.

Depuis 2011, en réponse à la menace croissante posée par les groupes salafistes djihadistes insurgés, les États sahéliens ont élaboré une variété de stratégies de lutte contre le terrorisme, qui incluent des opérations militaires à grande échelle et à participation multinationale. L'ensemble des données de CAR indique que ces efforts n'ont pas contribué à réduire drastiquement la capacité des groupes salafistes djihadistes à acquérir des munitions, et plus important encore, que les munitions détournées de la garde des États représentent une proportion croissante de leur approvisionnement. Selon CAR, la dynamique du conflit dans le Sahel central suppose que cette tendance est très probablement le résultat d'attaques violentes contre les forces de sécurité et leurs installations et qu'elle ne reflète pas une intention délibérée de détournement au sein des structures nationales.

DEPUIS 2019, LA PROPORTION DE MUNITIONS RÉCUPÉRÉES ET LIÉES À UN DÉTOURNEMENT DE LA GARDE DES ÉTATS DANS LE SAHEL CENTRAL SEMBLE AVOIR AUGMENTÉ DE MANIÈRE SIGNIFICATIVE.



MUNITIONS DE FABRICATION RÉCENTE

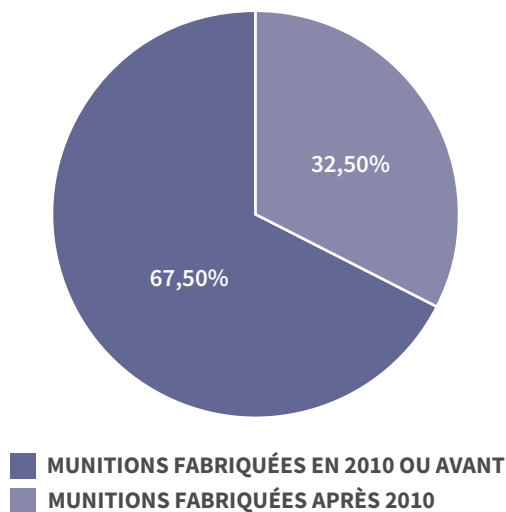
Alors que les armes individuelles peuvent être utilisées pendant des décennies, les munitions sont un bien consommable qui, une fois utilisé, doit être remplacé. Un approvisionnement régulier, et de grande envergure, en munitions est donc nécessaire pour les parties belligérantes qui entendent entretenir un conflit (CAR, 2018a).

Parmi les munitions de petit calibre récupérées entre 2015 et 2022 auprès des groupes salafistes djihadistes dans la région transfrontalière du Liptako-Gourma (à cheval entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger) et dans la région du lac Tchad, au sud-est du Niger, 4 552 unités (33 pourcent de

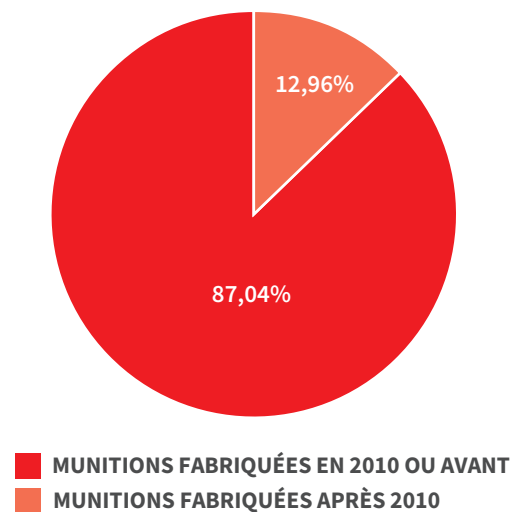
l'échantillon) ont été fabriquées après 2010 (voir Graphique 3). En revanche, seulement 13 pourcent des munitions répertoriées dans l'ensemble des données recueillies par CAR au Sahel central et qui sont relatives aux autres acteurs non affiliés ont été fabriquées après 2010. Cet écart met en évidence la capacité des groupes salafistes djihadistes à accéder à des munitions plus récentes.

Les munitions les plus récemment fabriquées dans l'échantillon documenté par CAR datent de 2020 et comprennent les calibres 7,62 × 39 mm et 7,62 × 54 mm R. Le Tableau 1 énumère les codes de marquage des 237 cartouches de ce sous-échantillon.

Munitions récupérées auprès de groupes salafistes djihadistes au Burkina Faso, au Mali et au Niger.



Munitions saisies sans liens avec l'activité salafiste djihadiste dans le Sahel central.



Graphique 3

Pourcentage de munitions fabriquées après 2010 parmi les munitions récupérées entre 2015 et 2022.

Tableau 1
Munitions fabriquées en 2020 et récupérées auprès de groupes salafistes djihadistes dans le Sahel central, No.=237

Photo	Code de marquage	Quantité	Calibre	Pays de fabrication	Pays de récupération
	71_20	7	7,62 × 39 mm	Chine	Mali
	71_20	199	7,62 × 54 mm R	Chine	Mali
	811_20	1	7,62 × 39 mm	Chine	Niger
	7.62_20_OFN	1	7,62 × 39 mm	Nigeria	Niger
	PPU 20_7.62x39	28	7,62 × 39 mm	Serbie	Burkina Faso
	PPU 20_7.62x39	1	7,62 × 39 mm	Serbie	Mali



Effets saisis d'un combattant affilié à l'État islamique au Niger, janvier 2023.

Toutes les munitions figurant dans le Tableau 1 ont été récupérées par les forces de sécurité nationales au cours du premier semestre de l'année 2022 (voir l'étude de cas 1), ce qui signifie que le délai entre leur fabrication en 2020, leur transfert aux destinataires légaux prévus et leur détournement final vers les groupes salafistes djihadistes dans le Sahel central s'est fait dans un laps de temps de 2 ans et demi, tout au plus. CAR a également documenté un grand nombre de cartouches produites en 2018 et 2019, dont des munitions munies de quatre codes de marquage différents correspondant à des productions chinoises³² et d'un code de marquage indiquant une fabrication au Kirghizistan.³³

Comme indiqué dans l'Étude de cas 3, l'attaque de Mondoro au Mali en 2019 décrit un cas de détournement encore plus rapide, où les munitions transférées à un État de la région ont été utilisées dans une attaque terroriste quelques mois seulement après l'exportation initiale.

ÉTUDE DE CAS N° 3 : ATTAQUE PERPÉTRÉE PAR UN GROUPE SALAFISTE DJIHADISTE À MONDORO, AU MALI



Le 1^{er} octobre 2019, Ansarul Islam, un groupe salafiste djihadiste affilié au GSIM, a attaqué un camp des Forces Armées maliennes à Mondoro, dans la région de Mopti. CAR a reçu des détails sur 503 cartouches usagées utilisées par les assaillants.

L'analyse des munitions récupérées met en évidence les caractéristiques suivantes :

- L'échantillon présente une grande variété (50 codes de marquage uniques), ce qui sous-entend qu'Ansarul Islam a accumulé les munitions de manière opportuniste par le biais de multiples opérations de détournement et mécanismes d'acquisition ;
- Un grand nombre de cartouches a été fabriqué dans les dix années qui ont précédé leur utilisation lors de l'attaque (274 cartouches, soit près de 55 pourcent) ; et
- Une proportion significative des cartouches de calibre 7,62 × 39 mm (27 pourcent) et 7,62 × 54 mm R (39 pourcent) a très probablement été détournée de la garde des États dans la région.

CAR a identifié 268 cartouches de calibre 7,62 × 54 mm R munies de 15 codes de marquage différents et 235 cartouches de calibre 7,62 × 39 mm munies de 35 codes de marquage différents.³⁴

Les enquêteurs ont identifié 28 cartouches qui avaient été fabriquées moins d'un an avant l'attaque de Mondoro, un exemple frappant de la célérité avec laquelle les munitions peuvent être détournées de la garde des États vers des

groupes salafistes djihadistes. Ces cartouches ont été fabriquées en Bulgarie en 2018 (voir un exemple à la Figure 6) et, comme indiqué dans l'Étude de cas 1, elles faisaient probablement partie d'exportations légales vers un État de la région, bien que CAR ne soit pas en mesure de confirmer quel État était le destinataire des munitions spécifiques utilisées à Mondoro, car elles ne peuvent pas être tracées efficacement, compte tenu de la condition dans laquelle elles ont été récupérées.³⁵ Au cours de ses activités sur le terrain, CAR a toutefois vérifié que le code de marquage 10_18 était présent parmi les munitions en dotation aux forces de sécurité d'au moins un État dans la région, dans les calibres 7,62 × 54 mm R et 7,62 × 39 mm. Comme indiqué dans l'Étude de cas 1, les rapports nationaux d'exportation de la Bulgarie pour 2018 et 2019 indiquent également la fourniture de matériel compatible avec les munitions concernées à des gouvernements de la région.

L'utilisation par Ansarul Islam de munitions portant le même code de marquage le 1^{er} octobre 2019 suggère donc que le matériel a été détourné dans les mois qui ont suivi sa livraison au destinataire légal prévu. L'analyse des données confirme également que d'autres groupes salafistes djihadistes opérant au Burkina Faso et au Mali ont aussi pu accéder à ces munitions produites en 2018 (voir un exemple dans la Figure 7).³⁶



Figure 6

Cartouches usagées de calibre 7,62 × 39 mm munies du code de marquage 10_18, fabriquées en Bulgarie en 2018 et utilisées par les auteurs de l'attaque contre un camp des Forces Armées maliennes à Mondoro, au Mali, en octobre 2019.

Documentées au Mali le 2 novembre 2019.



Figure 7

Cartouches de calibre 7,62 × 39 mm munies du code de marquage 10_18, saisies en janvier 2022 au Burkina Faso.

Documentées par CAR au Burkina Faso le 24 février 2022.

L'échantillon collecté après l'attaque de Mondoro comprend également 37 cartouches de calibre 7,62 × 39 mm de fabrication chinoise,³⁷ russe³⁸ et tchèque.³⁹ En outre, il contient 104 cartouches 7,62 × 54 mm R fabriquées en Chine en 2016 et munies du code de marquage 945_16 (voir Figure 8). CAR estime que les cartouches munies de ce code de marquage spécifique ont été détournées de la garde d'au moins un État dans la région, car ses enquêteurs

ont documenté 400 cartouches identiques parmi les munitions en dotation aux forces de sécurité de l'un de ces États au début du mois de mars 2021. Ces cartouches avaient été saisies un jour avant qu'elles ne soient documentées, dans leur emballage d'origine qui était marqué d'un numéro de contrat et d'une référence au premier destinataire légal, le Ministère de la sécurité intérieure et de la protection civile du Mali.



Figure 8

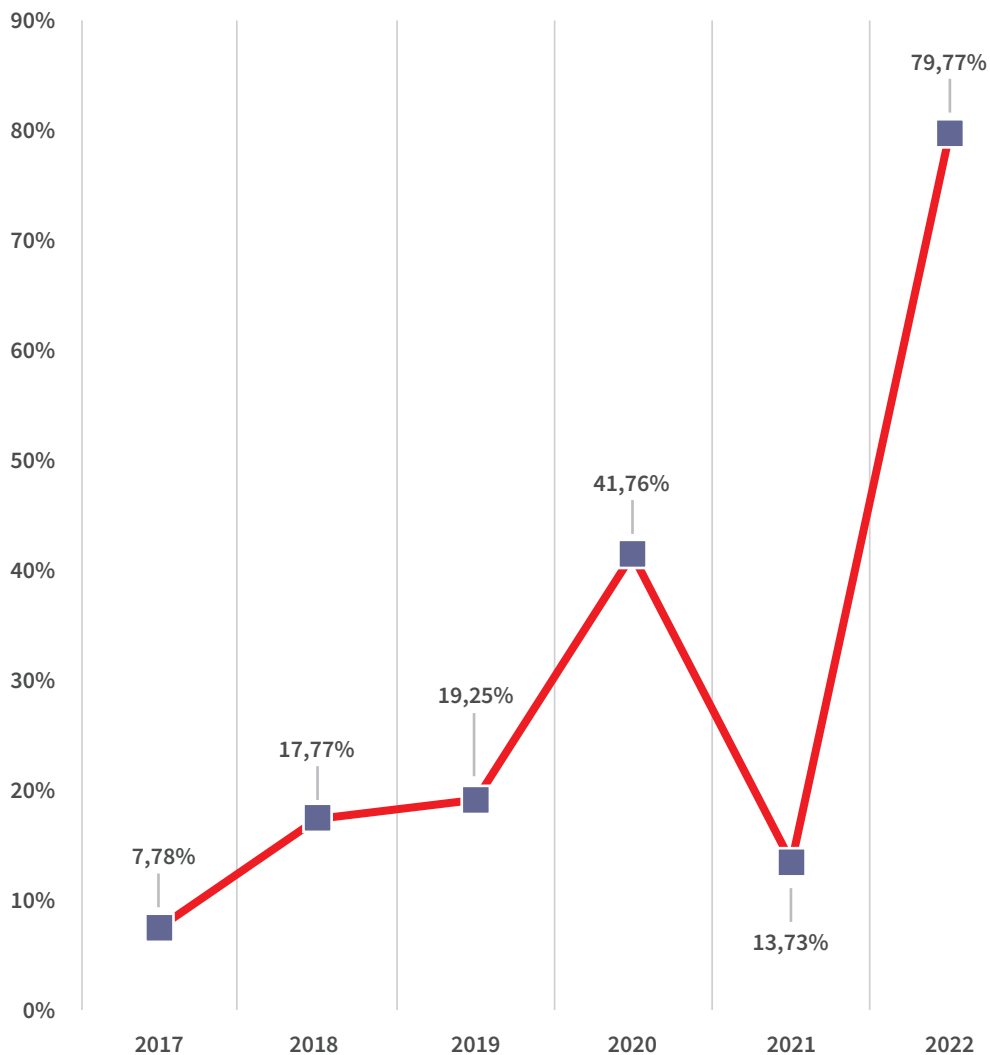
Cartouches 7,62 × 54 mm R munies du code de marquage 945_16, saisies en mars 2021 au Mali.

Documentées par CAR au Mali le 2 mars 2021.

DÉTOURNEMENT D'APPROVISIONNEMENTS RÉCENTS : UNE TENDANCE QUI S'ACCENTUE

L'échantillon de données de CAR montre non seulement la circulation récente dans les circuits d'approvisionnement des groupes salafistes djihadistes de munitions vieilles de plusieurs décennies, mais aussi la présence croissante de munitions saisies moins de dix ans après leur fabrication.⁴⁰ La proportion de munitions fabriquées après 2007 représente moins de 8 pourcent de toutes celles récupérées en 2017 au Burkina Faso, au Mali et au Niger (voir Graphique 4). En 2019, la proportion de munitions saisies moins d'une décennie après leur fabrication (dans ce cas depuis 2009) a atteint près de 20 pourcent. Un pic spectaculaire s'ensuit : les cartouches fabriquées après 2012 représentent plus des trois quarts (80 pourcent) de toutes les munitions récupérées en 2022.⁴¹

Les enquêtes de CAR dans le Sahel central et au-delà montrent que le détournement de matériel par le biais de pertes sur le champ de bataille et de raids violents sur les installations et le personnel de sécurité est souvent une conséquence prévisible des conflits, et qu'il peut se produire très rapidement après le transfert et la réception initiale du matériel (CAR, 2018b). Au fur et à mesure que la demande augmente et devient plus urgente dans un contexte d'insécurité croissante, le risque que les États soient confrontés à des défis pour sécuriser et contrôler les nouveaux approvisionnements croît également.



Graphique 4

Proportion de munitions saisies auprès de groupes salafistes djihadistes au Burkina Faso, au Mali et au Niger dans les dix années suivant leur fabrication, par année de saisie, de 2017 à 2022.⁴²

CONCLUSIONS

Deux grandes tendances ressortent de l'analyse que CAR a réalisée de ses données inhérentes aux munitions de petit calibre récupérées auprès des groupes salafistes djihadistes au Burkina Faso, au Mali et au Niger entre 2014 et 2022 :

- Une partie importante des munitions utilisées par ces groupes a très probablement été détournée de la garde des États dans la région ; et
- Une proportion croissante des munitions obtenues par ces groupes a été détournée dans les dix années suivant leur fabrication.

Ces deux tendances indiquent que les forces de sécurité rencontrent des difficultés à maintenir le contrôle des armes et des munitions délivrées par l'État, en particulier lors des opérations actives. Ainsi, les observations de CAR sur les données relatives aux munitions de petit calibre soulignent le risque que les membres du GSIM, de l'EIS, de l'EIAO ou du JAS cherchent à se procurer, de manière opportuniste, des munitions en utilisant les stocks de l'État comme une source d'approvisionnement régulière et accessible. L'analyse de la dynamique du conflit dans le Sahel central conduite par CAR indique qu'une grande partie de l'approvisionnement des groupes salafistes djihadistes provient d'attaques violentes contre les forces de sécurité et leurs installations, et ne découle pas de détournements délibérés de la garde de l'État. Toutefois, dans la pratique, le matériel

soustrait aux forces de sécurité des États, en particulier à partir de 2019, a permis à ces groupes et à d'autres de renforcer leurs positions, d'élargir leurs arsenaux et d'étendre leur contrôle territorial. La menace qui pèse sur l'autorité des États et les communautés locales dans le Sahel central s'est donc accrue.

Les conclusions présentées dans cette Perspective de la ligne de front soulignent la nécessité d'améliorer la capacité des États à maintenir le contrôle des armes et des munitions sous leur garde, notamment par la mise en œuvre de stratégies nouvelles et innovantes visant à renforcer l'efficacité de l'enregistrement, du suivi, du marquage et du traçage des munitions. Le Cadre mondial pour la gestion des munitions conventionnelles tout au long de leur cycle de vie, récemment adopté, fournit un cadre pertinent pour cette approche, ainsi que l'opportunité pour les États de demander une assistance technique et un soutien international afin d'atteindre ces objectifs mondiaux approuvés collectivement.

Dans ce contexte, CAR soutient le développement de solutions techniques pour améliorer le marquage, la gestion et le traçage des munitions conventionnelles, la collecte de données connexes et l'analyse complète des détournements, ainsi que la coopération entre les parties prenantes concernées.

LES CONCLUSIONS PRÉSENTÉES SOULIGNENT LA NÉCESSITÉ D'AMÉLIORER LA CAPACITÉ DES ÉTATS À MAINTENIR LE CONTRÔLE DES ARMES ET DES MUNITIONS SOUS LEUR GARDE.



Fusils saisis à l'Unité antiterrorisme, à Bamako, Mali, mars 2022.

NOTES DE FIN

- 1 Par exemple, en janvier 2024, l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions, conformément aux résolutions 1267 (1999), 1989 (2011) et 2253 (2015) du Conseil de sécurité des Nations unies, a signalé que Jama'a Nusrat ul-Islam wa al-Muslimin (Groupe de soutien à l'Islam et aux musulmans, ou GSIM) avait « renforcé sa présence au Burkina Faso, doublant son effectif depuis 2022 et se consolidant dans le sud où il a attaqué les forces de sécurité et des populations civiles » (CSNU, 2024, par. 34). Au Niger, l'Équipe a observé une augmentation notable de la violence depuis juillet 2023 et a noté une expansion du contrôle territorial de l'État islamique dans le Grand Sahara (CSNU, 2024).
- 2 Pour plus d'informations, voir Obasi (2024).
- 3 De nombreux groupes d'insurgés salafistes djihadistes opèrent dans le Sahel central. Il n'est pas toujours possible pour les enquêteurs de terrain de CAR d'obtenir des informations fiables concernant l'identité des groupes qui détiennent les armes au moment où celles-ci sont saisies ou récupérées. Lorsque possible, CAR détaille toutes les informations pertinentes connues.
- 4 Les Nations unies ont désigné l'EIS (en tant qu'affilié à l'État islamique au Grand Sahara) en tant qu'entité QDe. 164, le 23 février 2020 ; l'EIAO en tant qu'entité, le 23 février 2020 ; le JAS comme entité QDe. 138, le 22 mai 2014 et le GSIM comme entité QDe 159, le 4 octobre 2018 (CSNU, 2021). D'autres groupes proches de ces organisations sont également sanctionnés, notamment AQMI désigné comme entité QDe.014, Ansar Eddine désigné comme entité QDe.135 et Al-Mourabitoun désigné comme entité QDe.141 (NU, n.d.).

Ces groupes sont communément décrits comme des « salafistes djihadistes » par les analystes de la sécurité régionale ainsi que par les forces de sécurité nationales et locales dans les contextes opérationnels de CAR. Conformément à cela, cette série de CAR utilise la dénomination « salafistes djihadistes » en faisant une référence collective aux groupes proches de Al-Qaïda ou de l'État islamique (Daech), et non à d'autres forces armées non étatiques figurant dans le vaste ensemble de données de CAR sur la région. Pour toute définition de ce terme, voir EUROPOL (2020).
- 5 En mars 2022, l'État islamique a déclaré la province du Sahel autonome, ce qui a entraîné la désignation de ses forces opérant dans la région du Sahel comme « Province du Sahel de l'État islamique ». Le groupe reflète largement l'État islamique dans le Grand Sahara (EIGS), intégré en mars 2019 dans la structure de la province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique (EIAO). L'EIAO est issu d'une rupture dans les rangs d'Al-Mourabitoun, un groupe qui avait prêté allégeance à Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), en décembre 2015.
- 6 Ces estimations sont généralement basées sur les informations que les partenaires de la sécurité nationale fournissent aux enquêteurs de terrain de CAR lors des séances d'inventaire. Comme ces informations sont souvent partielles ou incomplètes, les évaluations présentées dans ce rapport risquent de sous-évaluer la proportion réelle de l'échantillon de CAR qui peut être liée aux groupes salafistes djihadistes dans la région.
- 7 En outre, CAR a documenté une petite quantité de matériel au Ghana. Bien que l'échantillon de munitions saisies au Ghana en rapport avec ces groupes armés semble confirmer les résultats du présent rapport, il ne peut être considéré comme une source représentative en raison de sa petite taille. L'échantillon comprend 1 388 cartouches saisies, dont 1 300 pour des pistolets à blanc ; il ne contient que 12 cartouches de 7,62 × 39 mm qui ont été saisies dans le cadre d'un attentat terroriste perpétré en 2019. Par conséquent, les données du Ghana ne sont pas prises en compte dans l'analyse du rapport.
- 8 Les équipes d'enquêteurs de terrain de CAR répertorient les armes, les munitions et le matériel connexe illicites dans les régions affectées par un conflit et remontent à leurs sources d'approvisionnement. Les équipes répertorient tous les objets en prenant des photos, consignent les dates et les référencements géolocalisés des sites de documentation, et intègrent des données contextuelles recueillies auprès des autorités nationales sous l'autorité desquelles le matériel inventorié est conservé. Pour plus de précisions sur la méthodologie appliquée, veuillez consulter: www.conflictarm.com.
- 9 Alors que les emballages de munitions sont souvent marqués de numéros de lots spécifiques, les codes de marquage sur les cartouches individuelles fournissent des informations limitées et ne peuvent pas être considérés comme des identifiants uniques. Comme la majorité des cartouches de petit calibre sont récupérées par des forces de sécurité en-dehors de tout élément d'emballage, il est souvent impossible de reconstituer l'historique de leurs transferts avant leur détournement.

- 10 La documentation comprend la collecte de copies de certificats d'utilisateur final délivrés par les États dans la région, que CAR a reçus de sources confidentielles. CAR a vérifié la véracité des informations contenues dans les documents avec des partenaires locaux et conserve une copie desdits documents.
- 11 La Carte 2 illustre les combats, les explosions/actes de violence à distance, les actes de violence à l'encontre des populations civiles et les émeutes répertoriées en Afrique de l'Ouest par ACLED, entre 2020 et 2023. Données consultées le 3 juin 2024.
- 12 CAR a identifié le fabricant, le pays de fabrication ou la date de fabrication pour la grande majorité des cartouches répertoriées. Une petite partie (moins de 1 pourcent) n'a pas été identifiée parce que le code du fabricant est illisible ou parce que la cartouche est privée de codes de marquage.
- 13 Sur les 329 codes de marquage uniques, 105 ont été récupérés dans deux localités ou plus, tandis que neuf seulement ont été associés à 10 saisies distinctes ou plus.
- 14 CAR a enregistré 65 codes de marquage uniques récupérés au Burkina Faso et au Mali (correspondant à 3 435 cartouches), 4 codes de marquage uniques retrouvés au Burkina Faso et au Niger (correspondant à 68 munitions), 5 récupérés au Mali et au Niger (correspondant à 102 munitions), et 6 récupérés au Burkina Faso, au Mali et au Niger (correspondant à 395 munitions).
- 15 Le 26 janvier 2021, le gouvernement du Nigeria a toutefois répondu à une demande formelle de traçage émise par CAR le 23 mars 2020. Cette réponse a confirmé que : 1) l'Armée nigériane était en possession des balles traçantes L5A3 correspondant aux lots de fabrication numéro 196, 198 et 199, qui font l'objet de la demande de traçage de CAR ; 2) entre 2013 et 2017, Boko Haram s'est emparé de ces munitions des troupes nigérianes durant des combats au nord-est et au sud-est du Nigeria ; et 3) ni le Gouvernement Fédéral du Nigeria ni l'Armée nigériane n'a autorisé l'exportation ou le transfert de ces balles. Pour plus d'informations sur les munitions récupérées des groupes affiliés au JAS/EIAO dans le sud-est du Niger, voir CAR (2022).
- 16 CAR a documenté un total de 932 cartouches munies du code de marquage « bxn_87 ». À part celles récupérées à Toéni, les autres cartouches ont été collectées en plus petites quantités, lors de multiples opérations au Burkina Faso et au Mali.
- 17 La catégorie ML3 prend en compte les munitions et les dispositifs de réglage de fusées, ainsi que les composants spécialement conçus.
- 18 Le 18 juillet 2022, le gouvernement roumain a répondu à une demande formelle de traçage soumise par CAR le 4 juillet 2022. Cette réponse a permis de confirmer que : 1) Uzina Mecanica Sadu a fabriqué les munitions de 7,62 x 39 mm portant le numéro de lot « A25/17 », objet de la demande de traçage de CAR, en 2017 ; 2) le service roumain de contrôle des exportations a autorisé l'exportation de l'article vers l'armée des États-Unis d'Amérique, l'utilisateur final déclaré ; 3) la licence d'exportation était accompagnée d'un certificat d'utilisateur final délivré par l'armée le 20 novembre 2015 ; 4) une société roumaine a livré l'objet dans le cadre d'un envoi plus important en 2017 ; et 5) l'Armée a fourni à l'autorité roumaine de contrôle des exportations un certificat de vérification de la livraison en date du 01 novembre 2018.
- Le 18 juillet 2022, le gouvernement roumain a répondu à une demande formelle de traçage soumise par CAR le 4 juillet 2022. Cette réponse a permis de confirmer que : 1) Uzina Mecanica Sadu a fabriqué les munitions de 7,62 x 39 mm portant le numéro de lot « A21/17 », objet de la demande de traçage de CAR, en 2017 ; 2) le service roumain de contrôle des exportations a autorisé l'exportation de l'article vers l'armée des États-Unis d'Amérique, l'utilisateur final déclaré ; 3) la licence d'exportation était accompagnée d'un certificat d'utilisateur final délivré par l'armée le 20 novembre 2015 ; 4) une société roumaine a livré l'objet dans le cadre d'un envoi plus important en 2017 ; et 5) l'Armée a fourni à l'autorité roumaine de contrôle des exportations un certificat de vérification de la livraison en date du 01 novembre 2018.
- 19 CAR a confirmé avec plusieurs partenaires au Niger que la coopération militaire entre le Niger et les États-Unis comprenait la fourniture de certains équipements militaires aux Forces Armées nigériennes. Dans leurs rapports annuels sur les exportations d'armes (intitulé « Rapports de la Section 655 ») pour la période 2016-2022, le Département d'État et le Département de Défense des États-Unis font également référence à des autorisations d'exportation vers le Niger (USDoS, n.d.).
- 20 Documents de décembre 2018 et février 2019, reçus de sources confidentielles. CAR a vérifié la véracité des informations contenues dans les documents avec des partenaires locaux et conserve une copie desdits documents.
- 21 CAR a reçu une confirmation écrite par courriel le 05 avril 2022. Source confidentielle. CAR conserve une copie de ladite correspondance.

- 22 Selon le rapport annuel 2018 sur les exportations d'armes publié par le Ministère bulgare de l'économie et de l'énergie, le gouvernement bulgare a accordé une licence d'exportation pour un transfert d'équipements compatibles avec les produits inclus dans la catégorie ML3 de la liste du matériel militaire de l'UE au Burkina Faso et au Niger (pour des valeurs commerciales équivalentes respectivement à 5 543 516 € et 820 000 €). Le rapport annuel 2019 confirme qu'au cours de l'année, le gouvernement bulgare a accordé deux licences d'exportation pour des transferts d'équipements compatibles avec les produits inclus dans la catégorie ML3 de la liste du matériel militaire de l'UE au Burkina Faso (pour une valeur commerciale équivalente à 3 180 000 €) et a livré du matériel de la même catégorie pour une valeur commerciale équivalente. Le rapport confirme également que le gouvernement a accordé une licence d'exportation pour un transfert de matériel compatible avec les produits inclus dans la catégorie ML3 de la liste du matériel militaire de l'UE au Mali (pour une valeur commerciale équivalente à 4 199 000 €) et a livré du matériel de la même catégorie pour une valeur commerciale de 3 683 463 € (Ministère bulgare de l'économie et de l'énergie, 2018 et 2019).
- 23 CAR a reçu une confirmation écrite par courriel le 5 avril 2022. Source confidentielle. CAR conserve une copie de ladite correspondance.
- 24 Une petite quantité de ces cartouches (trois) a été saisie en mars 2019, dans la région du Sahel au Burkina Faso, à l'intérieur du chargeur d'un fusil d'assaut AK-103 fabriqué en 2017 et marqué conformément aux normes de la CEDEAO. Le code marqué sur l'arme « ML FAMA EMAT » indique que l'arme a été détournée des stocks tenus sous la garde des Forces Armées maliennes. ML correspond au code ISO du Mali ; FAMA signifie Forces Armées maliennes ; et EMAT identifie l'État-major de l'Armée de terre comme la force en possession de l'arme au moment du marquage.
- 25 Documents d'avril 2017, reçus de sources confidentielles. CAR a vérifié la véracité des informations contenues dans les documents avec des partenaires locaux et conserve une copie desdits documents.
- 26 CAR a reçu une confirmation écrite par courriel le 9 octobre 2019. Source confidentielle. CAR conserve une copie de ladite correspondance.
- 27 En réponse à une notification préalable émise par CAR le 4 juillet 2024, le gouvernement de la République slovaque a confirmé que : 1) en 2017, le ministère de l'Économie de la République slovaque a accordé une licence d'exportation au Burkina Faso pour des munitions de 7,62 x 39 mm ; 2) le ministère de l'Administration territoriale était l'utilisateur final déclaré ; et 3) en 2018, 2019 et 2020, le ministère de l'Économie de la République slovaque n'a accordé aucune licence d'exportation de munitions de 7,62 x 39 mm vers le Burkina Faso ou le Mali.
- 28 Trois cartouches munies du code de marquage 811_09. Lors de missions de terrain dans le Sahel central, les enquêteurs de CAR ont confirmé la présence de ce lot de fabrication spécifique parmi ceux utilisés par certaines forces de sécurité dans la région.
- 29 Onze cartouches munies du code de marquage БПЭ_7,62x39. Le 5 avril 2022, CAR a reçu une confirmation écrite par courriel indiquant que ce marquage spécifique est présent sur les munitions en dotation aux forces armées d'au moins un État de la région. Source confidentielle. CAR conserve une copie de ladite correspondance.
- 30 Deux cartouches munies du code de marquage RSD 17_L 7,62 × 39. Pour plus d'informations sur la manière dont CAR a fait le rapprochement entre ce marquage et les stocks tenus sous la garde des États dans la région, voir l'Étude de cas n° 1.
- 31 Une analyse similaire n'est pas possible pour les saisies effectuées dans le sud-est du Niger. Étant donné que les équipes d'enquête de terrain de CAR ont un accès limité aux informations contextuelles et que le(s) date(s) de la plupart des saisies ne sont pas connues avec précision, il est donc impossible d'estimer l'évolution dans le temps de la proportion de munitions provenant de la garde des États dans la région.
- 32 Les quatre codes de marquage chinois sont 61_19, 71_18, 71_19 et 821_19.
- 33 Le code de marquage 60_19.
- 34 Quatre des cartouches de 7,62 × 39 mm sont munies de codes de marquage illisibles.
- 35 Il s'agit de munitions de calibre 7,62 × 39 mm et 7,62 × 54 mm R, toutes deux munies du code de marquage 10_18.

- 36 Dans l'ensemble, CAR a répertorié 20 cartouches de calibre 7,62 × 54 mm R et 152 cartouches de calibre 7,62 × 39 mm, toutes fabriquées en Bulgarie en 2018 et munies du code de marquage 10_18. Ces munitions ont été récupérées lors de sept saisies réalisées entre octobre 2019 et avril 2022 au Burkina Faso et au Mali.
- 37 Seize des cartouches chinoises sont munies du code de marquage 311_7.62x39_16 et trois autres du code 811_09. CAR a fait un rapprochement entre les munitions munies de ces deux codes de marquage et celles tenues sous la garde des États dans la région, car les enquêteurs de terrain de CAR ont confirmé la présence de ces codes de marquage parmi les munitions en dotation aux forces de sécurité d'au moins un État de la région.
- 38 L'échantillon contient 14 cartouches russes de 7,62 × 39 mm munies du code de marquage БПЭ_7,62x39. Le 5 avril 2022, CAR a reçu un courriel d'une source confidentielle confirmant par écrit que ce marquage spécifique était présent sur des munitions en dotation aux forces armées d'au moins un État de la région. Source confidentielle. CAR conserve une copie de ladite correspondance.
- 39 CAR a répertorié quatre cartouches munies du code de marquage bxn_87. Sur la base de la méthodologie utilisée dans ce rapport, CAR déduit que ces cartouches ont très probablement été détournées de la garde des États dans la région.
- 40 L'analyse de CAR a utilisé une base de référence variable pour évaluer si la proportion de munitions produites dans les dix années suivant leur récupération a augmenté au fil du temps, c'est-à-dire que pour les munitions récupérées en 2017, CAR a examiné la proportion de munitions récupérées qui avaient été fabriquées depuis 2007 ; 2008 pour les munitions récupérées en 2018 ; 2009 pour les munitions récupérées en 2019, etc.
- 41 Ces pourcentages sous-évaluent très probablement la proportion réelle de munitions qui ont été fabriquées dans la décennie qui précède leur saisie, en partie à cause de deux facteurs :
- Sur les 14.162 cartouches saisies au Burkina Faso, au Mali et au Niger entre 2017 et 2022, 1.170 (environ 9 pourcent) portent des codes de marquage qui ne font pas référence à l'année de fabrication. Bien que ces cartouches n'aient pas été prises en compte dans les estimations, il est possible que certaines d'entre elles aient été fabriquées dans les dix années ayant précédé leur saisie.
- Au moment de la documentation, des informations contextuelles détaillées n'étaient pas disponibles pour une grande partie des données collectées par CAR au Niger. Par conséquent, CAR n'était pas en mesure de préciser les dates des saisies effectuées dans la région de Diffa. Ces saisies auraient pu avoir lieu à n'importe quel moment au cours de deux périodes distinctes : entre janvier 2014 et octobre 2019 pour l'échantillon documenté en 2019, et entre novembre 2019 et juin 2021 pour l'échantillon documenté en 2021. Pour isoler les cartouches récemment fabriquées de l'échantillon collecté en 2019, CAR n'a pris en compte que les cartouches fabriquées après 2009. Il est toutefois possible que cette méthodologie ait entraîné l'exclusion de cartouches saisies dans les dix ans suivant leur fabrication. Sur la base des informations disponibles, CAR n'a pas été en mesure de déterminer si des cartouches fabriquées en 2008, par exemple, ont été saisies avant 2017 ; par conséquent, CAR les a toutes exclues. De même, lors de l'analyse de l'échantillon documenté en 2021, CAR n'a considéré dans les calculs que les cartouches fabriquées après 2011.
- 42 Les munitions saisies au cours de la période 2014-2016 que CAR a répertoriées représentent une petite proportion de l'échantillon global abordé dans cette Perspectives de la ligne de front. En outre, entre 2014 et 2016, la zone d'opération des groupes salafistes djihadistes dans le Sahel central était moins étendue qu'entre 2017 et 2022, et les États confrontés à cette menace n'avaient pas encore entièrement développé de stratégies et de capacités pour faire face au défi. CAR n'a donc pas inclus dans ce graphique les données de cette période.

RÉFÉRENCES

- AGNU (Assemblée générale des Nations unies). 2023. *Rapport final du Groupe de travail à composition non limitée chargé de définir un ensemble d'engagements politiques devant constituer un nouveau cadre mondial qui remédierait aux lacunes existantes dans la gestion portant sur toute la durée du cycle de vie des munitions*. A/78/111* du 16 juin 2023. <https://digitallibrary.un.org/record/4017195/files/A_78_111-FR.pdf?ln=en>
- CAR (Conflict Armament Research). s.d. Site web. <www.conflictarm.com>
- 2018a. *Conventional Ammunition Diversion (Détournement de munitions conventionnelles)* Novembre. <<https://www.conflictarm.com/technical/conventional-ammunition-diversion>>
- . 2018b. "Typology of Diversion" *Diversion Digest* (« Typologie de la diversion » Revue sur le détournement ». Numéro 01. Août. <<https://www.conflictarm.com/digests/diversion-digest-issue-1/>>
- . 2022. *Mécanismes d'approvisionnement en armes des mouvements terroristes actifs dans la crise du lac Tchad*. Mai. <<https://www.conflictarm.com/dispatches/mecanismes-dapprovisionnement-en-armes-des-mouvements-terroristes-actifs-dans-la-crise-du-lac-tchad/>>
- Conseil de l'UE. 2018. Vingtième rapport annuel établi en application de l'article 8, paragraphe 2, de la Position commune 2008/944/PESC du Conseil définissant des règles communes régissant le contrôle des exportations de technologie et d'équipements militaires. 14 décembre. <[https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52018XG1214\(01\)](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52018XG1214(01))>
- . 2019. Vingt et unième rapport annuel établi en application de l'article 8, paragraphe 2, de la position commune 2008/944/PESC du conseil définissant des règles communes régissant le contrôle des exportations de technologie et d'équipements militaires. 30 décembre. <[https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52019XG1230\(02\)](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52019XG1230(02))>
- . 2020. Vingt-deuxième rapport annuel établi en application de l'article 8, paragraphe 2, de la position commune 2008/944/PESC du conseil définissant des règles communes régissant le contrôle des exportations de technologie et d'équipements militaires. 11 décembre. <[https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52020XG1211\(03\)](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52020XG1211(03))>
- . 2021. Vingt-troisième rapport annuel établi en application de l'article 8, paragraphe 2, de la position commune 2008/944/PESC du conseil définissant des règles communes régissant le contrôle des exportations de technologie et d'équipements militaires. 21 décembre. <[https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52021XG1221\(01\)](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52021XG1221(01))>
- CSNU (Conseil de sécurité des Nations unies). 2024. *Trente-troisième rapport de l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions, présenté en application de la résolution 2610 (2021) concernant l'État islamique d'Iraq et du Levant (Daech), Al-Qaida et les personnes et entités qui leur sont associées S/2024/92** du 29 janvier 2024. <<https://documents.un.org/doc/undoc/gen/n23/431/80/pdf/n2343180.pdf?token=dtNmSY0f7qJZcil3Cu&fe=true>>
- EUROPOL. 2020. *European Union Terrorism Situation and Trend report (Rapport de l'Union européenne sur la situation et les tendances en matière de Terrorisme - 2020)* <https://www.europol.europa.eu/cms/sites/default/files/documents/european_union_terrorism_situation_and_trend_report_te-sat_2020_0.pdf>
- Ministère de l'économie et de l'énergie, gouvernement de Bulgarie. 2018. 'Report on the Implementation of the Law on the Foreign Trade in Military Equipment and Dual Use Goods and Technologies (*Rapport sur la mise en œuvre de la loi sur le commerce extérieur des équipements militaires et des biens et technologies à double usage – 2018*) Rapport et annexes accessibles sur SIPRI (Stockholm International Peace Research Institute). s.d. "National Reports (*Rapports nationaux*): Bulgarie" <<https://www.sipri.org/databases/national-reports/Bulgaria>>

- . Ministère de l'économie et de l'énergie, gouvernement de Bulgarie. 2019. 'Report on the Implementation of the Law on the Foreign Trade in Military Equipment and Dual Use Goods and Technologies – 2019' (*Rapport sur la mise en œuvre de la loi sur le commerce extérieur des équipements militaires et des biens et technologies à double usage*) Rapport et annexes accessibles sur SIPRI (Stockholm International Peace Research Institute). s.d. National Reports (*Rapports nationaux*): Bulgarie".
<<https://www.sipri.org/databases/national-reports/Bulgaria>>
- Obasi, Nnamdi. 2024. "What Turmoil in ECOWAS Means for Nigeria and Regional Stability" (*Ce que les troubles dans la CEDEAO signifient pour le Nigeria et la stabilité régionale*). International Crisis Group. 29 mars.
<<https://www.crisisgroup.org/africa/west-africa/nigeria-sahel/what-turmoil-ecowas-means-nigeria-and-regional-stability>>
- SEESAC (Centre de documentation d'Europe du Sud-Est et de l'Est sur la lutte contre la prolifération des armes légères). 2022. Regional Report on Arms Exports (*Rapport régional sur les exportations d'armes en 2020*). <https://www.seesac.org/f/docs/Regional-Reports-on-Arms-Exports_1/Regional-report-on-arms-export-for-2020_web_.pdf>
- USDoS (Département d'État américain). s.d. "Annual Military Assistance " (Section 655 Assistance militaire annuelle).
<<https://www.state.gov/section-655-annual-military-assistance>>

Publié en ligne par Conflict Armament Research (CAR)

© Conflict Armament Research Ltd, Londres, 2024

Publiée en ligne pour la première fois en Novembre 2024

Ce document a été élaboré avec le soutien financier de l'Union européenne et du Ministère fédéral des Affaires étrangères de l'Allemagne. Les enquêtes qui ont permis l'élaboration de cette publication ont été menées grâce à l'appui du gouvernement du Canada et du Mécanisme de financement des Nations Unies pour la coopération en matière de réglementation des armements (UNSCAR). Le contenu proposé dans ce document engage uniquement la responsabilité de Conflict Armament Research et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant les positions de l'Union européenne, du Ministère fédéral des Affaires étrangères de l'Allemagne, du gouvernement du Canada ou des Nations unies.

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, stockée dans un système électronique d'extraction, ni transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit sans l'autorisation écrite préalable de Conflict Armament Research, ou tel qu'expressément autorisé par la loi, ou selon les conditions convenues auprès de l'organisation compétente chargée du droit de reprographie. Les demandes concernant la reproduction en dehors de la portée de ce qui précède doivent être envoyées au secrétariat de Conflict Armament Research (admin@conflictarm.com).

Conception et mise en page : Julian Knott (www.julianknott.com)

Révision : Tania Inowlocki

Image de couverture : Munitions de petit calibre saisies de groupes Salafistes djihadistes et documentées par CAR au Burkina Faso le 24 février 2022.

Toutes les photos ont été prises par Conflict Armament Research© sauf indication contraire

ISBN : 978-1-914557-08-8

www.conflictarm.com